

Notre vision du Comité d'entreprise et du syndicalisme repose sur :

Des élu-es toujours à vos côtés pour imposer la transparence !

- ▶ des comptes-rendus des réunions et une information régulière, complète et transparente ;
- ▶ un débat démocratique avec toutes et tous les salarié-es ;
- ▶ une lutte sans relâche pour défendre l'intérêt de tous les salarié-es.

Au delà du bla bla électoral, vous avez pu constater, là où nous étions présent-es, le travail accompli pour vous.

Les élu-es SUD dans le C.E. assureront l'expression collective des salarié-es et la prise en compte de leurs intérêts dans la gestion de l'entreprise.

Nos engagements sont clairs :

- ▶ Les élu-es s'engagent à demander des comptes à la direction sur sa façon de gérer l'entreprise, sur sa politique de l'emploi.
- ▶ Les élu-es s'engagent à développer au mieux et à gérer de façon transparente et égalitaire les Activités Sociales et Culturelles, en fonction du budget alloué par l'entreprise.

Comité Entreprise Teleperformance France

Employé-es : 11 sièges

Titulaires	Suppléant-es
Patrycja BOGARD (Le Mans)	Séverine MICHALET (Lyon)
Aintissar CHOUDER (VA2 Haute Borne)	Said BOUAMRIRENE (Toulouse)
Béatrice GUILLEMIN (Bordeaux)	André NAU (Niort)
Didier THIEBAULD (Reims)	Hafida FARES (Belfort)
Thomas MOREL (Orléans)	Sandrine DUTARTRE (Reims)
Olaf NZONDO (Lyon)	Loubna DEGHOUL (Lyon)
Ghislaine HUET (Niort)	Patrick BRANCHEREAU (Bordeaux)
Carmen ALVES TEXEIRA (Toulouse)	Laetitia HENON (VA 1)
Nadia HAKKA (Montpellier)	Myriam LE CALLONNEC (Le Mans)
Bruno ESPARON (Guyancourt)	Guillaume BELINGARD (VA2 Haute Borne)
Gaylor DUVAL (VA2 Haute Borne)	Issam BAOUAFI (Paris)

Agent de maîtrise : 2 sièges

Titulaires	Suppléant-es
Belaïd MAKHLOUFI (Lyon)	Laurent ANTAL (Orléans)
Thibaud MAINIER (Toulouse)	Hakim JABLI (Belfort)

Représentativité et une nouvelle démocratie sociale ?

Il faut savoir que ces élections sont décisives pour déterminer la représentativité de chacun des syndicats de l'entreprise. La Loi du 20 août 2008 instaure de nouvelles règles de représentativité des syndicats.

Seuls les syndicats, ayant obtenu 10% des voix des votant-es au premier tour de l'élection au Comité d'Entreprise, continueront d'exister comme interlocuteurs pour négocier les accords et seront légitimes pour vous représenter auprès de la direction !

Si vous voulez être informé-es, consulté-es pour tous les accords et avoir satisfaction à vos demandes SANS ETRE TRAHI-E,

**Le 25 septembre 2012, pour un changement radical
Prenez le pouvoir : votez massivement SUD**

Site internet : www.sudteleperformance.com - Mail : sudteleperformance@gmail.com

Contact téléphonique : 06 84 93 63 69



**Election CE - 25 septembre 2012 - Teleperformance France
Profession de foi Comité d'Entreprise - liste SUD - Ceci n'est pas un bulletin de vote**

Pour un CE au service de tous les salarié-es

Pourquoi devons-nous re-voter le 25 septembre ?

Au 1er janvier 2012, la fusion des 5 sociétés régionales a entraîné la création d'un Comité Entreprise (C.E) unique pour toute la France.

Le 5 avril dernier, les 4500 salarié-es de l'entreprise ont pu voter pour choisir les membres du C.E : **21% des votants ont accordé leur confiance à SUD**, devenu alors premier syndicat chez Teleperformance France. Nous vous en remercions chaleureusement.

Partis de rien il y a 10 ans, c'est avec vous, et grâce à vous, que nous nous donnons vraiment les moyens d'agir face aux dures réalités de cette entreprise.

La direction de Teleperformance n'a sans doute pas apprécié le résultat de ces élections.

Les deux fédérations CGT – qui ont appelé les électeurs à régler à leur place leurs querelles internes en présentant deux listes concurrentes - **ont donné à Teleperformance l'occasion qu'elle attendait** pour vous priver d'un réel CE pendant 4 mois supplémentaires.

Saisi par la direction, **le Tribunal de Paris a annulé les élections de 26 élus** employés et agents de maîtrise, ne laissant en place que deux élus : le représentant des cadres et sa suppléante.

Le 25 septembre, les nouvelles élections sont donc décisives pour élire vos représentant-es sur des bases claires.

Pour faire pencher la balance au service des salariés, Pour pouvoir demain imposer vos choix, Nous vous appelons à amplifier le vote SUD.



Des activités sociales et culturelles pour tous et toutes !

Le budget des comités est calculé sur la masse salariale. Il est fixé à 0,65 % par accord collectif, car notre syndicat, parmi d'autres, a négocié plus que les 0,5% fixés par la convention collective.

SUD revendique un budget d'au moins 1% de la masse salariale.

Rien ne se fera sans vous et nous avons des propositions qui s'attachent à la qualité des prestations, à des valeurs d'innovation et de solidarité :

► **Culture et Loisirs** : favoriser un plus grand choix de loisirs et négocier des réductions conséquentes, développer la billetterie spectacles et cinémas, mais aussi proposer des événements culturels de proximité ou l'aide à la pratique d'un sport ;

► **Logement** : des dossiers 1% patronal seront établis sur des critères plus justes et dans la plus grande transparence ;

► **Fêtes de fin d'année** : suite à votre consultation, budgétisation des Chèques Cadeaux, des arbres de Noël, des spectacles au choix des salarié-es ;

► **Voyages** : En fonction du budget, les Chèques Vacances seront maintenus ou généralisés, voire augmentés pour les salarié-es ayant les plus faibles revenus. Nous favoriserons le tourisme social et les locations à prix «C.E.» ;

► **Fonds de solidarité** : création d'un fonds d'urgence pour aider les salariés en grave difficulté financière.

Peut-être trouvez vous cela léger car d'autres vous offrent la lune !

Malgré un budget moyen de 120€ par salarié-e et par an, nous nous engageons à ce que tous les salarié-es (y compris «inactifs») puissent avoir accès aux prestations du C.E.

L'argent du CE, c'est votre argent, le pouvoir aux salarié-es !

Nous estimons que tous les salarié-es doivent pouvoir :

► prendre connaissance chaque année des budgets, des comptes et surtout des dépenses du C.E ;

► prendre connaissance des décisions prises par les élu-e-s du CE : **Qui a voté quoi et pourquoi ?**

Ces dernières années, SUD est le seul syndicat à vous avoir informé régulièrement par ses tracts.

Dans cette optique, nous nous engageons à mettre à votre disposition, une information de qualité et de proximité :

► les élu-es au C.E. s'engagent à tenir des permanences pour plus de proximité avec les salarié-es ;

► sur les sites non pourvus d'élu-es du C.E, vos délégué-es du personnel (DP) relaieront vos demandes ;

► afin que chaque salarié-e puisse poser ses questions à tout moment, bien entendu, nos élu-es seront sur le terrain pour recueillir vos questions, demandes et doléances, pour vous répondre et vous servir au mieux ;

► afin de vous informer au mieux, nous mettons à votre disposition des bulletins d'information CE faisant le compte-rendu des réunions C.E.

Vous serez consultés le plus souvent possible sur vos souhaits et besoins en ce qui concerne les prestations sociales et culturelles.

Obliger la direction à donner les vraies informations économiques !

Trop souvent le rôle économique des Comités d'entreprise est négligé. C'est pourtant un outil qui permet de donner un contre-pouvoir aux salarié-es face à une Direction de combat, prête à tout pour assurer une profitabilité maximale et augmenter les dividendes des actionnaires et surtout sacrifier au passage nos emplois, nos salaires et nos conditions de travail !

Selon la loi, les CE doivent être informés et consultés sur :

► L'organisation, la gestion et la marche générale de l'Entreprise,

► Les mesures affectant directement les personnels (emplois, restructurations, durée du travail et conditions de travail, formation professionnelle, etc..).

Toutes les décisions importantes sont concentrées à Paris, siège de l'entreprise et du groupe Teleperformance. Tout est organisé pour une gestion encore plus opaque, avec réduction des effectifs et une dégradation de nos conditions de travail à la clé.

Le C.E doit, plus que jamais, jouer pleinement le rôle de «contre-pouvoir» économique, en s'opposant notamment aux plans sociaux.

Avec SUD, l'entreprise ne pourra plus faire ce qu'elle veut : les élu-es au C.E demanderont les expertises nécessaires et si la direction ne nous laisse pas le choix, les comités utiliseront le droit d'alerte contre, par exemple, les délocalisations et les fermetures de site.

Et bien sûr nous le savons, c'est avec vous tous dans la lutte que nous gagnerons.